VENTES A L'ENCAN

Jas A. Brennan et fille.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Valeur du Troisième District,

Cottage Simple, 2029 Rue Lapeyrouse,

Près de Galvez.

Deux Terrains, Extra Grands, Rue Lapeyrouse,

Entre Johnson et Galvez, Cottage Contigu.

Cottages Simples, 1618 et 1620 Rue Galvez,

Près de Lapeyrouse, avec chemin pour voitures.

Cottage Double, 1625 et 1627 Rue Dorgenois,

Près de la rue Lapeyrouse.

Beau Terrain Contigu, Rue Dorgenois,

Entre les rues Lapeyrouse et Onaga.

Ces Propriétés sont près du Marché, Eglises Ecoles, Privées et Publiques.

Les rues Lapeyrouse et Dorgenois sont pavées en asphalte, et le voisinage est des meilleurs.

Joseph Barchel et ses ve les mineurs Marchal.

No 88 712—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

IL sera vendu à l'enchère publique, MARDI, le 10 août 1909, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, par JAS. A. BRENNAN, Encanteur, Bureau, 732 rue Union, en vertu de et conformément à un jugement en date rendu le 1er jour de juillet 1909, et signé le 7me jour de juillet, par l'Hon. W. H. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1e Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Johnson et Galvez, Lapeyrouse et Onzaga, mesurant plus ou moins trente-deux (32) pieds de face à la rue Lapeyrouse, le même largeur de la fond sur cent quarante pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprenant le cottage simple 20.9 rue Lapeyrouse contenant cinq chambres, grande galerie, grand chemin pour voiture et cour.

2e Deux certaines lots de terre situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Onzaga, Lapeyrouse, Johnson et Galvez, désignés par les Nos 5 et 6, mesurant chacun trente-sept (37) pieds de face à la rue Lapeyrouse sur cent vingt-cinq (125) pieds six (6) pouces et deux (2) lignes de profondeur.

3e Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Galvez, Lapeyrouse, Onzaga et Johnson, dans l'îlet No 1037, désigné par la lettre C, mesurant trente-et-un (31) pieds onze (11) pouces cinq (5) lignes de face à la rue Galvez, onze-cent-huit-cent (108) pieds six (6) pouces sur la ligne du fond, cent quatre pieds huit pouces et deux lignes de profondeur sur la ligne du lot C et cinq-cent-soixante deux (562) pieds six (6) pouces et cinq (5) lignes de profondeur sur l'autre ligne de côté.

Les améliorations comprenant le cottage simple 1620 rue Galvez, contenant 3 chambres et chemin de voiture.

4e Deux certaines lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Dorgenois, Onzaga, Romentin et Lapeyrouse, désignés comme lots C et D, et mesurant en mesure américaine comme suit: le lot C commençant soixante-cinq (65) pieds onze (11) pouces six (6) lignes de la rue Onzaga et Byrnt trente-deux (32) pieds onze (11) pouces six (6) lignes à la rue Dorgenois sur soixante pieds de profondeur. Le lot D est contigu au lot C sur le côté vers la rue Lapeyrouse et mesurant trente-deux (32) pieds six (6) pouces à la rue Dorgenois sur une première profondeur sur la ligne du côté se divisant du lot D, soixante (60) pieds, de là sur une ligne s'étendant vers la rue Lapeyrouse, parallèle à la rue Dorgenois, vingt-sept (27) pieds de là sur une deuxième ligne de profondeur de soixante-cinq (65) pieds onze (11) pouces, de là cinq (5) pieds onze (11) pouces six (6) lignes de largeur sur la ligne du fond, sur une profondeur sur la ligne de côté vers la rue Lapeyrouse de cent cinq (105) pieds onze (11) pouces.

Les améliorations sur le lot D comprenant le cottage double 1625-1627 rue Dorgenois, comprenant trois chambres de chaque côté.

Les lots C et D seront vendus séparément.

Conditions—Comptant, l'acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant E. J. Daly, notaire 10 0/0 de dépôt au moment de la vente, l'acquéreur devant payer les taxes de 1909 en plus et en déduire du prix de l'adjudication.

10 juil—10 11 18 25—août 1 8 10

ANNONCE JUDICIAIRE

Rotissoir et Bassin refrigérateur à moteur Wagner

"Wagner Moter de 9 chevaux", 1.6 foot Burns "Cylinder Roaster Cooling Pans,"

Elévateur à sceau, poulie pour flèche, soufflur, moteur électrique de Emerson, appareil électrique à couperet et tamis, et autres choses faisant partie dune manufacture complètement installée pour griller le café.

Maryland Coller Printing Co. vs Ajax Roaster Mills Co., Ltd.

No 88,510—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D.

LUNDI, le 19 juillet à 11 heures A. M. à la "Imported Beaded Wrapper Co", coin des rues Nord Peters et Conti, il sera vendu à l'enchère publique, par JAS A. BRENNAN, Encanteur, Bureau, 732 rue Union, en vertu d'un ordre signé par l'Hon. W. H. Sommerville, juge de la susdite Cour, daté du 6 juillet 1909, dans l'affaire ci-dessus intitulée.

Conditions Comptant.

L'installation sera offerte en bloc ou subdivisée.

8 juil—8 11 18 19

Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE DE MOBILIER.

(Ex rs Mitchell Lionais vs Tulane Club.

No 89,255—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER— C. A. Tessier, Encanteur—Bureau 134 rue Chartres—VENDREDI, le 23 juillet 1909, à 10:30 heures A. M., sur les lieux, 920 rue Gemmes, il sera vendu en bloc en séparément, à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 6 juillet 1909 par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la susdite Cour, Division C, agissant pour l'Hon. Fred. D. King juge de la susdite Cour Division B maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le contenu entier de "Tulane Club", consistant en Meubles de Guir, Piano Mahaniste, Tapis Decorations de Lits Eventails Electriques, Statuaires, Portraits, Livres, Peintures Gravures sur Acier Restaurant complètement installé Vaisselle, Pupitres, "Cash Register", Coffre-Fort, Tables à Cartes, "Typewriter", plusieurs Tables pour le Jeu de "Pool" et Billard et aussi tous comptes-courants dudit "Tulane Club"; le tout d'après l'inventaire enregistré au bureau de Danziger & Tessier, 134 rue Carondelet.

Conditions—Comptant.

John J. Bailey, Jere. A. Casey, Avocats.

D. J. Tertelin, Receveur.

11 juil—11 18 25 30

VENTES A L'ENCAN

Jas. A. Brennan et fille

ANNONCE JUDICIAIRE

Bon Emplacement de Commerce et Résidence,

Coin de l'avenue Slidell et de la rue Vallette.

Une des Locations de Choix à Alger.

Mme Henry Vallette, Exécutrice vs Robert McKinery, Interdit et als.

No 89,804—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A

IL sera vendu à l'enchère publique, MARDI, le 10 août 1909, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, par JAS. A. BRENNAN, Encanteur, bureau 732 rue Union, en vertu de et conformément à un jugement de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division A, daté et signé du 29 juin 1909, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Cinquième District de la Nouvelle Orléans dans l'ancien Faubourg Gensellis, désigné par le No un dans l'îlet No huit, borné par l'avenue Slidell, (autrefois rue Jackson), les rues Verret Homer et Vallette (autrefois Gensellis) ledit lot mesurant en mesure américaine, trente quatre (34) pieds quatre (4") pouces et quatre (4") lignes de face à l'avenue Slidell, (autrefois rue Jackson) sur une profondeur et façade à la rue Verret également vingt huit (128) pieds deux (2") pouces deux (2") lignes et une profondeur de cent vingt-huit (128') pieds sur la ligne qui le sépare du lot désigné par le numéro deux dudit îlet et vingt sept (27) pieds en largeur dans le fond le tout d'après deux plans de A. D'Hémécourt, daté du 18 mars 1842 et du 10 septembre 1846 déposé en l'étude de Selim Mayer, ancien notaire de cette paroisse.

Les améliorations comprenant le cottage double coin de l'avenue Slidell et de la rue Vallette, contenant six chambres, hangar sur l'enseignure avec petite bâtisse dans le fond.

Conditions — Comptant. L'acquéreur devant payer les taxes de 1909 l'acte de vente pardevant Robert O'Conner, notaire, aux frais de l'acquéreur, 10 pour cent de dépôt au moment de la vente.

10 juil—10 11 18 25—août 1 8 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

RESIDENCE SIMPLE

A deux Etages, Retirée

523 RUE JOSEPHINE.

Contenant 5 chambres, cabinet de linge, galerie sur le devant et sur le côté, sur un des plus grands terrains de la ville.

Succession de Wilhelmina C. Walther, épouse de Albert Diettle.

No 89,542—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

IL sera vendu à l'enchère publique, MARDI, le 27 juillet 1909, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311, rue Baronne, par JAS. A. BRENNAN, Encanteur, bureau 732 rue Union, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division C, daté et signé le 17 juin dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Josephine, Kenilworth St. Thomas et Adèle, lequel lot de terre est une portion d'un lot de terre désigné par la lettre F, sur un plan d'arpentage dressé par Chas O. Dufaix, daté du 7 juillet 1905 et mesurant vingt-six (26') pieds de face à la rue Josephine sur une profondeur, sur le côté le plus près de la rue St. Thomas de cent quatre vingt-six neuf (199') pieds onze (11") pouces et une (1") ligne, et d'une première profondeur sur le côté le plus près de la rue Kenilworth cent trente six (136') pieds onze (11") pouces et sept (7") lignes, auquel point il se détourne suivant (90) pieds trois (3") pouces et quatre (4") lignes, et de là une deuxième profondeur de soixante trois (63') pieds deux (2") pouces et quatre (4") lignes, et ayant une largeur à travers de la ligne du fond de quatre vingt six (86') pieds trois (3") pouces et quatre (4") lignes, toutes mesures pris en mesure ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant.

Les améliorations comprenant la résidence simple à deux étages, retirée, contenant 5 chambres, chambre à bain, cabinet à toilette, galerie sur le devant et sur le côté, hangars, etc.

Conditions—Comptant les taxes de 1909, devant être payées par l'acquéreur, ceux devant payer pour les certificats d'hypothèques, titre net, certificats de ville et d'Etat et tous les autres certificats nécessaires. 10 pour cent de dépôt au moment de la vente.

L'acte de vente pardevant C. A. Butler, notaire, aux frais de l'acquéreur.

E. P. Foley, avocat.

24 juin—24 27—juil 4 11 18 25 27

Jac H. Stern.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un lot de Meubles de Maison.

Succession de Louisa A. Mitchell.

No 89,236—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division O.

PAR JAC. H. STERN Encanteur, MERCREDI, le 21 juillet 1909, à 11 heures A. M. à notre magasin 629 631 rue Commune à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de Cour signé le 7 juillet 1909, par l'Hon. juge E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Conditions—Comptant

JACH STERN, Encanteur.

J. W. Duffy, Merick & Lewis, avocats.

11 juil—11 18 21

Geo. St. Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Joseph E. Rice et Rice.

No 90,129 Cour Civile de District.

L'élégant Cottage Simple, 1015, rue Marigny.

JEUDI le 12 août 1909, à midi, à la Bourse de Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District, rendu dans l'affaire ci-dessus le juillet 1909, je vendrai à l'heure et à l'endroit ci-dessus mentionné comme suit, à savoir:

Un certain lot ou portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet désigné par le numéro municipal 372 borné par les rues Marigny, Rempart (autrefois Amour), St Claude (autrefois Bons Enfants) et Mandeville, mesurant en mesure française, trente cinq (35) pieds de face à la rue Marigny, sur soixante (60) pieds de profondeur entre lignes parallèles. D'après un devis et certificat d'arpentage dressé par Geo. de Armas, voyer et ingénieur, daté du 24 octobre 1905 annexé à un acte pardevant C. G. Rebentisch notaire, le 6 novembre 1905 ledit lot est désigné par le numéro Quatre et est formé du fond extrême du lot original désigné par le numéro 206 et comprenant à une distance de quatre-vingt-six pieds sept pouces et une ligne de l'enseigne des rues Marigny et Rempart et mesurant en mesure américaine trente-sept pieds trois pouces et quatre lignes de face à la rue Marigny la même largeur dans le fond sur une profondeur de soixante-trois pieds onze pouces trois lignes entre lignes égales et parallèles.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes pour l'année 1909 et payer pour ceux certificats et l'acte de vente pardevant Théodore Cotonio notaire et déposer 10 pour cent du prix d'achat au moment de la vente.

GEO. ST. PAUL, Encanteur.

No 137 rue Carondelet.

11 juil—11 18 25—août 1 8 12

VENTES A L'ENCAN

Louis Hufft.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Meubles de maison et effets No 1618 Rue S. Liberté.

Succession de Fidel Haug.

No 89,545—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C.

PAR LOUIS HUFFT, Encanteur, Bureau 826 rue Union, JEUDI, le 22 juillet 1909 à 10 heures a. m., au local No 1618 rue S. Liberté, à la Nouvelle Orléans, Lne., en vertu de et conformément à un jugement rendu le 9 juin 1909 et signé le 15 juin 1909, rendu et signé par l'Hon. E. K. Skinner juge de la Cour Civile de District, Division C, dans l'affaire intitulée et numérotée, je procéderai de vendre au plus haut enchérisseur à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir.

Mobiliers, consistant de meubles de maison et effets, en le local No 1618 rue S. Liberté, en cette ville, le tout complètement décrit en l'inventaire enregistré dans l'affaire ci-dessus intitulée.

Conditions de la vente—Comptant.

LOUIS HUFFT Encanteur.

Louis Henry Burns avocat pour le demandeur.

11 juillet—11 18 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Cottage Double Nos 1618-1620 rue Liberté

Succession de Fidel Haug.

No 89,545—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C.

PAR LOUIS HUFFT, Encanteur, — Bureau No 826 rue Union.— JEUDI, le 22 juillet 1909, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, à la Nouvelle-Orléans, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 9 juin 1909 et signé le 15 juin 1909, rendu et signé par l'Honorable E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre au plus haut enchérisseur à l'enchère publique, le jour, l'heure et le lieu ci-après désignés, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Freret, Bud Robertson, Robert et Upperline, désigné par le No 1, mesurant 30 pieds à la rue Freret sur 92 pieds, 9 pouces de profondeur entre lignes parallèles. Ledit terrain forme le coin des rues Freret et Robert et est composé des parties des lots Nos 20, 21 et 22, d'après un plan de C. Milo Williams, député voyer de ville, daté du 27 février 1902.

2e Trois certains lots de terre, contigus l'un à l'autre, si mis dans le même District et îlets et contigus à la propriété ci-dessus décrite, désignés par les Nos 2, 3 et 4, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Freret sur 92 pieds 9 pouces de profondeur entre lignes parallèles. Lesdits lots sont composés des parties des lots originaux Nos 20, 21 et 22, d'après le plan cité au de C. Milo Williams. Acquis par Daniel B. Krider par achat de la Vendeur T. G. Spitzfaden, notaire en cette ville, et enregistré dans le Bureau des Transferts de cette ville dans le livre 193, folio 81.

Dans un voisinage qui s'améliore rapidement, ayant le service de plusieurs lignes de chars et autres agréments.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1909 ci-dessus et en plus du prix de l'adjudication. Dix pour cent comptant requis au moment de la vente. Les actes de vente pardevant J. A. Woodville, notaire, aux frais des acquéreurs.

Woodville & Woodville, avocats.

4 juil—4 11 18 25—août 1 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

ELEGANTE

Résidence en Bois à Deux Etages

No 1214 AVENUE ESPLANADE,

Entre les Rues St-Claude et Liberté.

Meyer S. Dreifus vs Colonial Bank and Trust Company.

No 87,706—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN, CORDILL & PARKERSON—W. A. Kernaghan, Encanteur—Bureau No 339 rue Carondelet—JEUDI, le 29 juillet 1909, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 22 juin 1909, de l'Hon. E. K. Skinner, juge de la susdite Cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1e Le joli cottage simple en bois, No 4929 rue Freret, coin de la rue Robert, contenant 4 chambres, hangar, etc. Le terrain est situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Freret, Bud Robertson, Robert et Upperline, désigné par le No 1, mesurant 30 pieds à la rue Freret sur 92 pieds, 9 pouces de profondeur entre lignes parallèles.

2e Trois certains lots de terre situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Freret, Bud Robertson, Robert et Upperline, désignés par les Nos 2, 3 et 4, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Freret sur 92 pieds 9 pouces de profondeur entre lignes parallèles. Ledit terrain forme le coin des rues Freret et Robert et est composé des parties des lots Nos 20, 21 et 22, d'après un plan de C. Milo Williams, député voyer de ville, daté du 27 février 1902.

3e Trois certains lots de terre, contigus l'un à l'autre, si mis dans le même District et îlets et contigus à la propriété ci-dessus décrite, désignés par les Nos 2, 3 et 4, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Freret sur 92 pieds 9 pouces de profondeur entre lignes parallèles. Lesdits lots sont composés des parties des lots originaux Nos 20, 21 et 22, d'après le plan cité au de C. Milo Williams. Acquis par Daniel B. Krider par achat de la Vendeur T. G. Spitzfaden, notaire en cette ville, et enregistré dans le Bureau des Transferts de cette ville dans le livre 193, folio 81.

Dans un voisinage qui s'améliore rapidement, ayant le service de plusieurs lignes de chars et autres agréments.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1909 ci-dessus et en plus du prix de l'adjudication. Dix pour cent comptant requis au moment de la vente. Les actes de vente pardevant J. A. Woodville, notaire, aux frais des acquéreurs.

Woodville & Woodville, avocats.

4 juil—4 11 18 25—août 1 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

ELEGANTE

Résidence en Bois à Deux Etages

No 1214 AVENUE ESPLANADE,

Entre les Rues St-Claude et Liberté.

Meyer S. Dreifus vs Colonial Bank and Trust Company.

No 87,706—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN, CORDILL & PARKERSON—W. A. Kernaghan, Encanteur—Bureau No 339 rue Carondelet—JEUDI, le 29 juillet 1909, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 22 juin 1909, de l'Hon. E. K. Skinner, juge de la susdite Cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1e Le joli cottage simple en bois, No 4929 rue Freret, coin de la rue Robert, contenant 4 chambres, hangar, etc. Le terrain est situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Freret, Bud Robertson, Robert et Upperline, désigné par le No 1, mesurant 30 pieds à la rue Freret sur 92 pieds, 9 pouces de profondeur entre lignes parallèles. Ledit terrain forme le coin des rues Freret et Robert et est composé des parties des lots Nos 20, 21 et 22, d'après un plan de C. Milo Williams, député voyer de ville, daté du 27 février 1902.

2e Trois certains lots de terre, contigus l'un à l'autre, si mis dans le même District et îlets et contigus à la propriété ci-dessus décrite, désignés par les Nos 2, 3 et 4, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Freret sur 92 pieds 9 pouces de profondeur entre lignes parallèles. Lesdits lots sont composés des parties des lots originaux Nos 20, 21 et 22, d'après le plan cité au de C. Milo Williams. Acquis par Daniel B. Krider par achat de la Vendeur T. G. Spitzfaden, notaire en cette ville, et enregistré dans le Bureau des Transferts de cette ville dans le livre 193, folio 81.

Dans un voisinage qui s'améliore rapidement, ayant le service de plusieurs lignes de chars et autres agréments.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1909 ci-dessus et en plus du prix de l'adjudication. Dix pour cent comptant requis au moment de la vente. Les actes de vente pardevant J. A. Woodville, notaire, aux frais des acquéreurs.

Woodville & Woodville, avocats.

4 juil—4 11 18 25—août 1 5

W. R. Metzler.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

Succession de Mme Jules Eagiert, veuve de Jules Baronne.

No 88,227, Cour Civile de District.

Propriété de valeur du 3me District, améliorée et non améliorée.

Cottage double, 1401 et 1403 rue Indépendance.

Ecurie de Laiterie, rue Indépendance, près de Robertson.

Cottage simple, 1306 rue Indépendance.

Sept terrains vacants, rue Indépendance entre Robertson et Villeré.

Deux terrains vacants, rue Villeré, entre les rues Pauline et Indépendance.

EN VERTU d'un ordre de l'Hon. Cour Civile de District, daté du 16 juin 1909, signé par l'Hon. Fred D. King, juge de la Division B, et à moi adressé dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai de vendre à l'enchère publique, JEUDI, le 29 juillet 1909, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, la propriété ci-après décrite à savoir:

1er Un certain morceau ou portion de terre situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Indépendance, Villeré, Robertson et Pauline, et mesurant 46 pieds 5 pouces de face à la rue Indépendance sur 290 pieds de profondeur entre lignes parallèles, et formant le coin des rues Indépendance et Villeré, avec un entrée double y appartenant.

2me. Un certain morceau ou portion de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus décrite, mesurant 77 pieds 5 pouces de face à la rue Indépendance sur 90 pieds de profondeur entre lignes parallèles, et étant composé de la moitié de lot désigné par le No Deux et le tout des lots Trois et Quatre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent.

3me. Sept certains lots de terre situés dans le Troisième District de cette ville, désignés par les Nos 5, 6, 7, 8, 9 10 et 11 de l'ilet 27, mesurant 30 pieds de face à la rue Indépendance sur 95 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 11 formant le coin des rues Indépendance et Robertson.

4me. Un certain morceau ou portion de terre, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Villeré, Pauline, Indépendance et Robertson, mesurant 63 pieds de face à la rue Villeré, la même largeur dans le fond, sur 92 pieds en profondeur, entre lignes parallèles, commençant à une distance de 60 pieds de la rue Pauline.

5me Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, consistant d'un cottage simple connu par le numéro 1306 rue Indépendance, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Indépendance, Urquhart, Congress et Ville Ste, désigné comme lot No 20 et mesurant 31 pieds 4 lignes de face à la rue Indépendance sur 98 pieds 8 pouces et 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers en plus comptant, à l'option de l'acquéreur et le balance en billets dudit acquéreur, payables en un et deux ans, de la date de la adjudication portant sept pour cent d'intérêt de la date jusqu'au paiement, devant être garantis par hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété vendue. L'acquéreur devant assumer en plus du prix de l'adjudication les taxes de 1909, et déposer dix pour cent du prix de l'adjudication avec l'encanteur et payer pour l'acte en les actes de vente pardevant Felix A. Tichenor, notaire.

W. R. METZLER, Encanteur.

Bureau No 841 rue Carondelet.

John D. Rix, Felix J. Dreyfous, Alfred D. Danziger, Armand Romain, Richard et Vidrine, avocats.

27 juin—27—juil 4 11 18 25 29

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de John T. Grout.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 89,254.—Division E — Attendu que Mme Jimmie Couch, veuve de John T. Grout, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John T. Grout, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pourquoi il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—William McLeod, avocat. 6 juil—6 12 17

Succession de Mme Sophie Meagher.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 89,230 —Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par A. H. Becker, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier.—Beck Walsh & Beck, avocats.

6 juil—6 12 17

VENTES A L'ENCAN.

Kernaghan, Cordill Parkerson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Joli Cottage Simple en Bois

—ET—

Quatre Grands Terrains,

DANS UN VOISINAGE QUI S'AMELIORE,

Coin des rues Freret et Roberts.

SUCCESSION DE CATHERINE DOYLE KRIDER.

No 89,922—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN, CORDILL & PARKERSON W. A. Kernaghan Encanteur—Bureau 339 rue Carondelet—JEUDI, le 5 août 1909, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 22 juin 1909, de l'Hon. Fred D. King, juge de la susdite Cour, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1e Le joli cottage simple en bois, No 4929 rue Freret, coin de la rue Robert, contenant 4 chambres, hangar, etc. Le terrain est situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Freret, Bud Robertson, Robert et Upperline, désigné par le No 1, mesurant 30 pieds à la rue Freret sur 92 pieds, 9 pouces de profondeur entre lignes parallèles. Ledit terrain forme le coin des rues Freret et Robert et est composé des parties des lots Nos 20, 21 et 22, d'après un plan de C. Milo Williams, député voyer de ville, daté du 27 février 1902.

2e Trois certains lots de terre, contigus l'un à l'autre, si mis dans le même District et ilets et contigus à la propriété ci-dessus décrite, désignés par les Nos 2, 3 et 4, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Freret sur 92 pieds 9 pouces de profondeur entre lignes parallèles. Lesdits lots sont composés des parties des lots originaux Nos 20, 21 et 22, d'après le plan cité au de C. Milo Williams. Acquis par Daniel B. Krider par achat de la Vendeur T. G. Spitzfaden, notaire en cette ville, et enregistré dans le Bureau des Transferts de cette ville dans le livre 193, folio 81.

Dans un voisinage qui s'améliore rapidement, ayant le service de plusieurs lignes de chars et autres agréments.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1909 ci-dessus et en plus du prix de l'adjudication. Dix pour cent comptant requis au moment de la vente. Les actes de vente pardevant J. A. Woodville, notaire, aux frais des acquéreurs.

Woodville & Woodville, avocats.

4 juil—4 11 18 25—août 1 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

ELEGANTE

Résidence en Bois à Deux Etages

No 1214 AVENUE ESPLANADE,

Entre les Rues St-Claude et Liberté.

Meyer S. Dreifus vs Colonial Bank and Trust Company.

No 87,706—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN, CORDILL & PARKERSON—W. A. Kernaghan, Encanteur—Bureau No 339 rue Carondelet—JEUDI, le 29 juillet 1909, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 22 juin 1909, de l'Hon. E. K. Skinner, juge de la susdite Cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1e Le joli cottage simple en bois, No 4929 rue Freret, coin de la rue Robert, contenant 4 chambres, hangar, etc. Le terrain est situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Freret, Bud Robertson, Robert et Upperline, désigné par le No 1, mesurant 30 pieds à la rue Freret sur 92 pieds, 9 pouces de profondeur entre lignes parallèles. Ledit terrain forme le coin des rues Freret et Robert et est composé des parties des lots Nos 20, 21 et 22, d'après un plan de C. Milo Williams, député voyer de ville, daté du 27 février 1902.

2e Trois certains lots de terre, contigus l'un à l'autre, si mis dans le même District et ilets et contigus à la propriété ci-dessus décrite, désignés par les Nos 2, 3 et 4, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Freret sur 92 pieds 9 pouces de profondeur entre lignes parallèles. Lesdits lots sont composés des parties des lots originaux Nos 20, 21 et 22, d'après le plan cité au de C. Milo Williams. Acquis par Daniel B. Krider par achat de la Vendeur T. G. Spitzfaden, notaire en cette ville, et enregistré dans le Bureau des Transferts de cette ville dans le livre 193, folio 81.

Dans un voisinage qui s'améliore rapidement, ayant le service de plusieurs lignes de chars et autres agréments.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1909 ci-dessus et en plus du prix de l'adjudication. Dix pour cent comptant requis au moment de la vente. Les actes de vente pardevant J. A. Woodville, notaire, aux frais des acquéreurs.

Woodville & Woodville, avocats.

4 juil—4 11 18 25—août 1 5

E. Randolph Gurley

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Vincent Radevich.

JEUDI le 12 AOUT 1909, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne,

Un Cottage Double Attrayant et Substantiel, Nos 1823 et 1825 rue Champs-Elysées, sur un Grand Terrain.

EN vertu d'un ordre de l'Honorable Fred D. King, juge de la Division B Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, in re Succession Vincent Radevich, docket No 91,141, daté et signé de 29 juin 1909, j'offrirai en vente à l'enchère publique que la propriété comme suit décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 685, borné par les rues Ch mps Elysées, Marigny, Roman et Prieur. Ledit lot est désigné par le numéro 24 sur un devis dressé par C. Unone Lewis, député voyer de ville, daté du 14 décembre 1900, annexé à un acte pardevant Mott Legier, notaire, le 19 décembre 1900 et mesurant quarante trois pieds deux pouces de face à la rue Champs Elysées sur cent cinquante cinq pieds huit pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers en plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance, s'il y en a, payable en un an deux ans après la date, avec 8 0/0 par an d'intérêt payable semi-annuellement et toutes chances de escompte d'après la loi. L'acquéreur doit assumer les taxes de 1909 et les frais de l'acte de vente pardevant W. Morgan Gurley, notaire et déposer 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication chez

E. RANDOLPH GURLEY

Encanteur.

Richardson & Seuld, avocats.

11 juil—11 18 22—août 1 8 15

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Catherine Dindinger, Veuve de Philip Nagele.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 86 003—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Peter Nagele, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—A. J. Peters, avocat.

17 juil—17 21 26

Succession de Mme Edna Lamb, Epouse de Robert A. Bursley.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 90 266—Division E—Attendu que Robert A. Bursley a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Edna Lamb, épouse de Robert A. Bursley, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier. —Rouse Grant & Grant, avocats.

17 juil—17 21 26

Succession de Mme Elmire Smith.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 88,565—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à tout